

Présents : Mme Criscolo, M. Thévenon, Mme Benoist, Mme Hervé, Mme Berthelot, M. Cléret, M. Bouttevin, Mme Fournier, Mme Paumier, Mme Bodereau, M. Rabouel, M. Jégou, Mme Douceau, M. Allein, Mme Wlody.

Mme Criscolo ouvre la séance en rappelant le rôle du conseil pédagogique, elle rappelle l'ordre du jour proposé et demande si quelqu'un souhaite rajouter un point. Elle explique que la direction a de nombreux sujets à travailler en conseil pédagogique, mais que l'équipe enseignante peut tout à fait demander à ce qu'un point soit abordé au cours de l'année.

- Oral DNB blanc

Mme Criscolo rappelle ce qui a été fait l'année dernière pour la préparation à l'épreuve orale du DNB. La date de l'épreuve blanche a été positionnée tard pour permettre aux élèves de présenter les projets effectués au cours du 3^e trimestre. L'oral blanc a eu lieu 15 jours avant l'épreuve. Mme Criscolo demande si le choix de faire une épreuve blanche 15 jours avant a été une bonne chose.

Mme Fournier pense que ces 15 jours ne sont pas suffisants, même si l'on peut regretter que plusieurs élèves aient répété la même chose aux deux épreuves. M. Cléret demande combien de temps il faudrait prévoir entre les deux si 15 jours ne suffisent pas. Mme Berthelot explique que son principal souci avait été le départ du car qui n'avait pas été anticipé et que certains élèves n'avaient pas pu assister à leur restitution lors de l'oral blanc. Mme Paumier estime que deux semaines suffisent pour se corriger, et que ce temps court permet aux élèves de rester concentrer sur cette épreuve.

Mme Criscolo rappelle qu'en plus de cet oral blanc, un 'galop d'essai' avait été organisé et assuré par les professeurs volontaires entre les mois de janvier et d'avril, que la seule contrainte donnée était que les élèves ne devaient pas présenter ce qu'ils allaient présenter à l'examen final. Mme Paumier précise que ce premier passage s'est déroulé sans excès de stress pour les élèves, et que l'absence d'enjeu a finalement été profitable aux élèves, peut-être plus que l'épreuve 'blanche'.

M. Jégou regrette les 5 sujets que les élèves devaient préparer pour l'épreuve d'Histoire des Arts, et estime que l'on demande peu aux élèves maintenant. De plus, certains enseignants ont été gênés par la grille de notation qui poussait à mettre des notes hautes à tous les élèves. Mme Richiardi explique qu'elle était dans un autre établissement l'année dernière et qu'ils ont été confrontés à ce problème de grille d'évaluation face à un élève qui n'avait rien à dire.

Mme Paumier demande si le deuxième oral d'entraînement est réellement utile. Mme Criscolo répond qu'il faut regarder ce qui se fait ailleurs, que nos élèves soient préparés comme dans les autres établissements. M. Jégou demande si ce n'est pas le premier passage qu'il faudrait supprimer. Mme Paumier explique qu'il s'agissait de faire parler les élèves, de travailler la technique de la présentation. Par exemple plusieurs élèves sont passés en groupe et ont compris à ce moment qu'il serait préférable qu'ils passent le véritable oral seul. Mme Fournier confirme que les élèves passant en groupe n'ont rien présenté de très captivant et que souvent un des élèves ne disait rien.

Mme Paumier demande si les 15 jours en fin d'année suffisent entre l'épreuve blanche et l'examen. Mme Criscolo dit qu'il faut faire attention aux dates des vacances de printemps qui ont changé dans certaines académies. Elle propose deux possibilités, le 16 ou le 23 mai. Mme Paumier revient sur le problème de la restitution et du départ des bus. Mme Douceau précise qu'il est compliqué de faire une restitution immédiatement car il faut avoir vu plusieurs élèves pour pouvoir étalonner. Mme Berthelot propose de faire la restitution en deux fois, et de ne pas faire passer après 10h les élèves prenant les transports scolaires.

Mme Criscolo propose la date du 13 juin pour l'oral du DNB et du 23 mai pour l'oral blanc et qu'un galop d'essai sera organisé comme l'année dernière. Elle précise qu'il y aura une fiche de présentation du projet avant l'oral blanc. Pour faciliter le choix des élèves il faudra faire un document récapitulatif des projets. M. Thévenon fera circuler une fiche pour recenser EPI, projets et parcours par classe.

Mme Criscolo propose de reprendre les documents élaborés l'année dernière, fiche d'inscription et grille d'évaluation.

Mme Douceau demande si les élèves pourront encore se présenter en groupe. Mme Criscolo répond que les élèves ont le droit de se présenter à plusieurs. Mme Paumier revient sur le fait que lors du premier exercice oral, les élèves présentant en groupe ont réalisé qu'il était préférable d'être seul. Mme Douceau demande que l'on modifie le document de présentation pour qu'apparaisse la possibilité de s'exprimer en langue étrangère.

M. Allein estime qu'analyser sa pratique et porter un regard critique sont deux items équivalents. Mme Berthelot estime que pour un élève de collège il est très difficile de faire son autocritique. Mme Fournier partage cet avis. Mme Paumier nuance et dit que les élèves sont capables de dire 'j'aurais aimé faire ceci ou cela'. M. Cléret s'accorde avec M. Allein pour dire que les deux cases sont à reformuler. M. Allein propose de modifier le barème, ce qui est accepté (*voir document en annexe*).

M. Jégou pose la question de l'item sur le respect de la durée des épreuves. M. Rabouel trouve que le respect de la durée fait partie de l'épreuve. M. Jégou estime ensuite que 5 points pour la voix ce n'est pas suffisant. M. Allein est dérangé par cet item, c'est leur production que l'on évalue, pas l'élève en lui-même. Mme Paumier estime que lorsque l'on parle de la voix, c'est lors de la présentation, ce n'est pas l'individu que l'on juge.

Mme Criscolo parle du niveau de langue et du vocabulaire adapté sur 15 points, ce qui lui paraît beaucoup. Mme Fournier estime à l'inverse que le vocabulaire est justement un point que les élèves peuvent et doivent travailler. Des discussions ont lieu autour de la créativité et des problèmes que cette notion soulève.

M. Rabouel propose de noter par palier. Mme Bodereau trouve que le problème est que l'on surévalue les élèves, Mme Berthelot partage cet avis. Mme Fournier estime que l'exercice du jury est forcément subjectif, et que l'on est là, sur du savoir-faire, donc la subjectivité est plus grande, mais il faut aussi savoir se faire confiance. M. Allein estime que même avec la meilleure des bienveillances, il y aura des différences.

- Devoirs faits

Mme Criscolo fait la lecture de l'introduction du vademécum sur le dispositif. Elle explique que l'on souhaite la mise en place de ce dispositif, que l'on pourra le faire mais pas forcément tout faire.

Ce dispositif peut se dérouler en journée pendant les heures de permanence des élèves. Le dispositif s'adresse aux élèves volontaires et/ou repérés par les équipes pédagogiques, mais il faut prendre en compte les moyens dont on dispose. Mme Criscolo demande l'avis du conseil pédagogique sur le besoin de rédiger un courrier aux familles pour voir quels élèves souhaiteraient bénéficier de ce programme. M. Rabouel demande comment les familles vont comprendre cette demande. Mme Criscolo explique que le jeune devra avoir fait tous ses devoirs au collège, et que tout devra être fait quand il rentre chez lui.

M. Cléret explique qu'il a animé des études du soir quand il était AED et que cela pose de nombreux problèmes. Mme Benoist va dans ce sens, en étude, les élèves n'ont jamais rien à faire. Mme Paumier explique que le problème c'est que l'élève qui a des devoirs à faire lors d'un cours en fin d'après-midi ne pourra pas l'avoir fait dans ce dispositif s'il n'y a pas d'étude le soir.

M. Jégou estime que cela pose la question des devoirs à la maison. Mme Criscolo en convient, ce dispositif interroge sur quels devoirs donner et quelle charge de travail un élève doit-il avoir ? Mme Richiardi explique qu'elle a suivi une formation en neurosciences et qu'il a été dit que pour permettre le meilleur apprentissage il convenait de stimuler ce que l'on avait appris dans les 48H pour mieux le mémoriser. M. Rabouel demande s'il est raisonnable de donner des devoirs du jour pour le lendemain et il demande à savoir qui peut intervenir dans ce dispositif. Mme Criscolo énumère la liste des intervenants possibles : enseignants, AED, CPE, personnels non-

enseignants du collège, volontaires du service civique, emploi avenir professeur, associations...Elle précise que pour les professeurs, il n'y a pas encore d'enveloppe d'heures supplémentaires pour permettre le paiement et aucune information n'annonce quoique ce soit dans un sens ou dans l'autre. Le collège est en contact avec le centre Simone Veil qui intervenait déjà pour faire de l'aide aux devoirs. Mme Wlody demande si l'accompagnement des élèves ULIS est prévu dans ce dispositif. Mme Criscolo répond que rien n'est encore prévu mais que ce dispositif est explicitement ouvert aux élèves de l'ULIS.

M. Allein explique qu'il pense utiliser les heures de permanence de la classe dont il est PP et qu'il propose aux professeurs de la classe de flécher le travail à faire sur ces heures-là. Mme Benoist regrette qu'en étude les élèves ne veuillent pas travailler et qu'il y a souvent trop de bruit.

Mme Criscolo souligne l'importance de ces discussions, au fond, il faut arriver à se poser les bonnes questions. Veut-on qu'il y ait du travail du jour pour le lendemain ? Quel type de travail souhaite-t-on donner aux élèves ? Quelle durée de travail est admissible ? Doit-on donner des devoirs de préparation à une séance ?

Mme Paumier estime que cette réflexion a eu lieu et que la charge de travail a été réduite. Mme Criscolo trouve que certaines classes ont encore beaucoup de devoirs et que les élèves s'en plaignent en conseil de classe. Elle continue en disant que l'essentiel est de savoir comment stimuler les élèves et leur donner envie de faire ce que l'on attend d'eux. Mme Bodereau présente son fonctionnement avec la classe inversée. Mme Criscolo explique que certains enseignants ont recours à des plans de travail ou des feuilles de route en début de séquence ; et certains élèves ont envie d'avancer seuls à la maison. Mme Paumier estime que le souci c'est la mémorisation, les élèves ne savent plus faire, ne savent plus apprendre. Il y avait un gros travail sur l'apprentissage et la mémorisation il y a plusieurs années. M. Allein partage cet avis, les élèves ne savent plus apprendre. Pour Mme Criscolo il faut tirer parti de l'AP en binôme, l'autre enseignant qui a assisté au cours, peut aider l'élève à le réinvestir.

Mme Criscolo annonce donc qu'elle va faire parvenir une lettre aux familles pour voir le besoin. Mme Douceau demande que si l'élève est volontaire, il y ait un contrat. Mme Criscolo pense que c'est imaginable, mais que l'enjeu c'est de donner envie à l'élève de faire. Mme Wlody demande si le rôle de l'adulte qui encadre est développé. Mme Criscolo répond que oui, c'est très développé, et elle invite l'assemblée à prendre connaissance du vadémécum disponible sur eduscol. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Présidente

Le Secrétaire